



Bâtiment de la microtechnique Microcity sur le site de la Maladière à Neuchâtel

La première pierre est posée!

Neuchâtel, pays de l'éducation, de la recherche et de l'innovation

"Une étape capitale pour le développement du pôle mondial des microtechnologies au cœur de Neuchâtel!". C'est en ces termes que le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et président du comité de pilotage Microcity, s'est exprimé lors de la cérémonie officielle de la pose de la première pierre du bâtiment Microcity qui s'est tenue ce mardi 11 octobre 2011 sur le site de la Maladière, à Neuchâtel. Etaient également présents à cette occasion le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, le président de l'EPFL Patrick Aebischer, le conseiller communal de Neuchâtel Olivier Arni, ainsi que de nombreux invités. Le bâtiment sera opérationnel pour la rentrée académique 2013.

Depuis septembre 2010, d'importants travaux se déroulent sur le site de la Maladière à Neuchâtel. Il s'agit du projet "Microcity", bâtiment de la microtechnique, dont la construction constitue une étape capitale pour le développement du pôle de la microtechnique nationale et internationale à Neuchâtel.

Le développement d'un pôle de la microtechnique à Neuchâtel a été décidé par le Conseil d'Etat en 2008. Ce vaste projet, estimé à 80 millions de francs, a donné lieu à un crédit d'engagement adopté par le Grand Conseil en avril 2009. En février 2010, suite à un concours en entreprise totale lancé par le Conseil d'Etat, c'est le projet de l'entreprise ERNE AG Holzbau (AG), associée au bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA à Neuchâtel, qui a été retenu pour la réalisation du bâtiment de la microtechnique sur le site de la Maladière. Et le 26 mai 2010, le Grand Conseil acceptait la demande de crédit de 71,4 millions de francs nécessaires à la réalisation du bâtiment Microcity.

Un projet générateur d'emplois et de visibilité

Microcity permettra à l'Institut de microtechnique (IMT), rattaché à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) de se regrouper et de se développer à Neuchâtel dès la rentrée académique 2013. L'objectif est d'y implanter 12 chaires et de développer l'antenne neuchâteloise de l'EPFL dans le "green manufacturing" et de conserver sa vocation de valorisation et de relation avec l'industrie.

Actuellement, les chaires sont réparties dans deux bâtiments. Le nouveau bâtiment de la microtechnique Microcity permettra à l'IMT de se rassembler sous un seul toit. La consolidation du pôle de la microtechnique autour de Microcity va ainsi renforcer les

interactions entre les différents acteurs et créer un véritable réseau de connaissances entre l'EPFL, Neode, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), la Haute Ecole ARC et l'Université de Neuchâtel.

Le site de la Maladière occupe aujourd'hui quelques 300 personnes, mais à terme, ce seront quelque 600 personnes qui travailleront sur ce pôle de la microtechnique, contribuant ainsi au rayonnement du canton de Neuchâtel dans le domaine des technologies de pointe.

Etape capitale pour le développement du pôle mondial des technologies à Neuchâtel

Dans son allocution, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, a souligné que cet acte symbolique de pose de la première pierre de Microcity "constitue une étape capitale pour le développement de notre pôle mondial des microtechnologies en terre neuchâteloise et symbolise à la fois un aboutissement et un point de départ". Le chef du DECS a ajouté que Neuchâtel devient ainsi "un centre incontournable de recherche, de développement et d'excellence pour la microtechnique grâce à la réunion de toutes les professions et de tous les axes de recherches liés à ce domaine sur un seul lieu." Et Philippe Gnaegi de conclure que "le conseil d'Etat peut être heureux de la réalisation de sa volonté politique et du partenariat réussi entre la Confédération, le Canton et la Ville de Neuchâtel."

"Si la concrétisation de Microcity est aujourd'hui possible grâce à des choix politiques porteurs d'une vision de développement de la Ville et du Canton de Neuchâtel, elle l'est aussi par l'existence d'une alchimie, résolument positive", a relevé pour sa part M. Olivier Arni, conseiller communal à Neuchâtel, avant d'ajouter que "l'un des ingrédients essentiels de cette alchimie est certainement la présence d'un partenariat efficace entre l'ensemble des acteurs concernés, habitants des quartiers concernés y compris."

Quant au président de l'EPFL, M. Patrick Aebischer, il a souligné qu'"avec Microcity, l'EPFL vise autant à renforcer les secteurs traditionnels du tissu économique neuchâtelois, comme l'horlogerie ou l'automation industrielle, qu'à investir dans des secteurs comme les technologies vertes."

En phase avec les impératifs du développement durable

Tirant parti des spécificités du programme et du site, le concept proposé s'inscrit dans une prise en compte simultanée de critères environnementaux, socioculturels et économiques. La démarche repose sur des solutions favorisant notamment une utilisation rationnelle des ressources (sol, énergie, eau), une minimalisation des impacts environnementaux (matériaux à écobilan favorable), un bien être des usagers, une identité dialoguant avec son contexte, une fonctionnalité flexible et une juste adéquation des moyens par rapport aux besoins. Le projet est labellisé Minergie-Eco et les aménagements extérieurs sont labellisés Parc Naturel.

Travaux menés à un rythme soutenu

Les travaux nécessaires à la construction du bâtiment Microcity ont débuté en septembre 2010 et se sont déroulés selon la planification prévue à un rythme particulièrement soutenu. Des travaux préparatoires (plans, dépollution, démolitions et mise à disposition du site) ont été menés jusqu'en mars 2011. En avril 2011, le permis de construire a été octroyé et les travaux proprement dits ont démarré.

Et c'est ce mardi 11 octobre 2011 que la première pierre de Microcity a été posée lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée en présence notamment du conseiller d'Etat

Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et président du comité de pilotage Microcity, du conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, du président de l'EPFL Patrick Aebischer, du conseiller communal de Neuchâtel Olivier Arni, ainsi que de nombreux invités.

Le bâtiment de la microtechnique Microcity sera terminé en 2013 pour accueillir la rentrée académique.

- De plus amples informations sont disponibles sur www.ne.ch/microcity

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, président du comité de pilotage Microcity, tél. 032 889 69 00.

Neuchâtel, le 11 octobre 2011